

# LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS SNCF RÉSEAU ET LES COLLECTIVITÉS SE CONCERTENT



## À PROPOS DE SNCF RÉSEAU

Au sein du groupe SNCF, l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité et de logistique, SNCF Réseau développe, modernise et commercialise l'accès au réseau ferré.

SNCF Réseau est le garant de la sécurité et de la performance de 30 000 km de lignes, dont 2000 de LGV avec 800 km supplémentaires en 2017.

Deuxième investisseur public français avec 4,9 milliards d'euros investis par an et 53 000 collaborateurs, SNCF Réseau fait de la maintenance et de la modernisation de l'infrastructure existante sa priorité stratégique. SNCF Réseau réalise plus de 1500 chantiers au bénéfice des trains du quotidien circulant sur le réseau classique.

L'organisation territoriale permet d'assurer une relation de proximité avec les acteurs du système ferroviaire, les collectivités. En Bretagne – Pays de la Loire, SNCF Réseau regroupe 3 000 collaborateurs.

Retrouver l'actualité de nos projets et chantiers sur :

[www.sncf-reseau.fr/bpl](http://www.sncf-reseau.fr/bpl)

Twitter : @SNCFReseau

Facebook : SNCF Réseau

SNCF Réseau

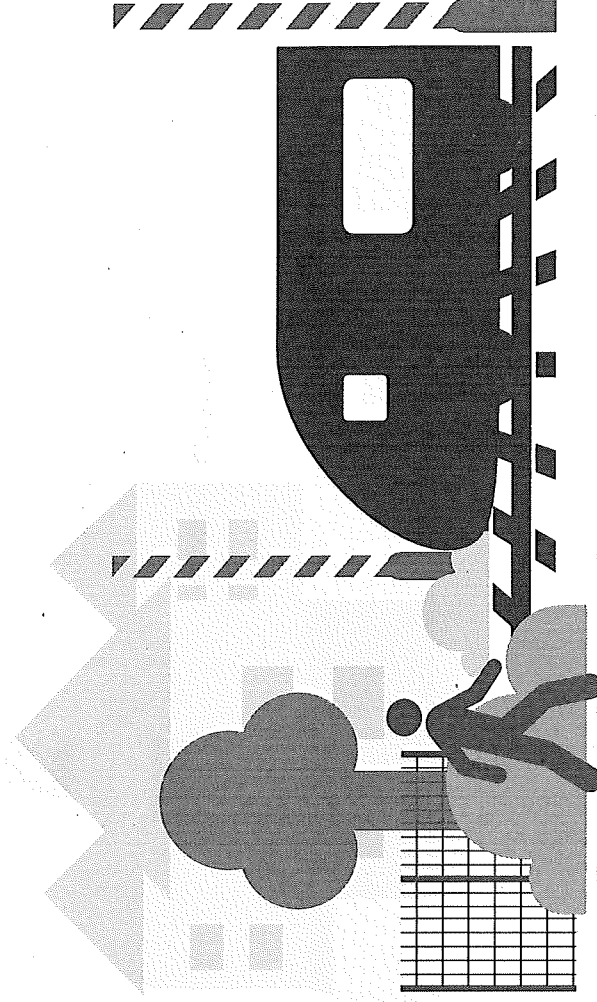
Direction territoriale

Bretagne – Pays de la Loire

1, rue Marcel Paul – BP 11 802

44 018 Nantes cedex 1

T. : 02 40 35 92 50

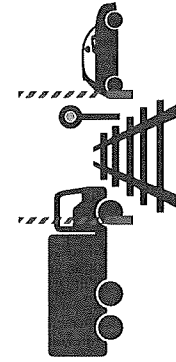
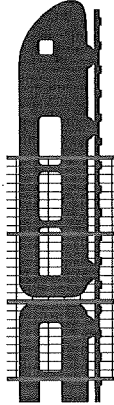


Réalisation : Antimproductions – Juillet 2016

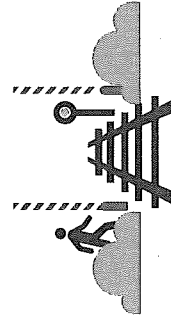
# GARANTIR LA SÉCURITÉ À PROXIMITÉ D'UNE VOIE FERRÉE

SUR VOTRE TERRITOIRE, VOUS MENEZ OU  
VOUS AVEZ CONNAISSANCE D'UN PROJET DE :

- **construction à proximité d'une voie ferrée** (lotissements, entreprise, aménagement public,...)  
La suppression du risque est à la charge du promoteur (installation de clôtures par exemple).



- **aménagement aux abords d'un passage à niveau**  
Un passage à niveau constitue une infrastructure commune entre les domaines routiers et ferroviaires.  
Toute modification de son environnement doit faire l'objet d'une analyse de risque, et être présentée à SNCF Réseau pour avis.

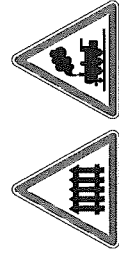


- **aménagement de cheminements doux**  
La gestion des cheminements doux sur un passage à niveau relève du domaine de la commune (liaison douce, voie verte, piste cyclable,...).

VOTRE INTERLOCUTEUR SNCF RÉSEAU  
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE :



- **vous assiste** dans l'analyse des risques
- **apporte** ses préconisations



- **rappelle** les procédures et la réglementation en cours

**NOUS CONTACTER LE PLUS EN AMONT POSSIBLE :**  
[contactsecuritebpl@reseau.sncf.fr](mailto:contactsecuritebpl@reseau.sncf.fr)



**RAPPEL IMPORTANT**  
En cas de dysfonctionnement d'un passage à niveau, utilisez le téléphone spécifique situé à proximité pour prévenir l'agent SNCF de la gare la plus proche